



**COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 27 mars 2025, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mmes FELICETTI – CHARREAU – MARET – CHARDON – MM. DESCHAMPS – VALDEVIT – TROLIO – ROYNEL – LEFORT - LANTERNAT

<u>Absents excusés</u> :	Mme ASLOUDJ	pouvoir à Mme FELICETTI
	Mme LACOINE	pouvoir à M. LEFORT
	Mme GADBOIS	pouvoir à Mme MARET
	Mme ROGER	pouvoir à M. LANTERNAT
	M. MORI	pouvoir à M. DESCHAMPS
	M. FAUCHER	pouvoir à M. TROLIO

Absents : Mme EL JAMI – M. BLAZQUEZ

Secrétaire de séance : M. Patrick ROYNEL

**VOTE DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LA PRESENTATION
DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (CFU) DE LA COMMUNE**

Madame la Maire rappelle au conseil municipal qu'elle ne peut elle-même faire voter le CFU 2024 de la commune et demande à ce dernier de désigner le Président ou la Présidente de séance.

Madame la Maire propose à ce poste le ou la plus jeune des membres de l'assemblée, soit Mme Amélie CHARDON.

Le conseil municipal approuve ce choix et désigne Mme Amélie CHARDON, Présidente de séance pour la présentation du compte administratif 2024 de la commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La Maire de Frignicourt,
Annick FELICETTI

